

Pour des investissements transparents en transport – Le MTQ doit rapidement établir des critères avant de procéder à de nouvelles annonces

Montréal, le 4 décembre 2012 – Pour mettre fin à la culture du bar ouvert du ministère des Transports du Québec pour les projets routiers, TRANSIT croit que l'application de critères transparents et rigoureux pour la sélection des projets de transport est indispensable et urgente. Selon l'Alliance pour le financement des transports collectifs au Québec, le gouvernement pourra ainsi faire des choix cohérents avec sa vision de la mobilité durable, qui passe notamment par le rééquilibrage du développement en faveur des transports collectifs, et justifier publiquement ses projets.

L'alliance croit qu'il s'agit de la suite logique de la volonté gouvernementale de « Mieux gérer les infrastructures », tel qu'annoncé au budget 2013-2014 et constitue donc la prochaine étape au calendrier du ministre Sylvain Gaudreault. Alors que de grands projets d'infrastructures sont sur la table, et que différentes sources pointent vers la nécessité d'établir de tels critères, TRANSIT croit que le ministre doit agir maintenant. À titre d'exemple, la firme SECOR-KPMG estimait, à la veille du budget de novembre, qu'il est « impossible d'avoir un portrait des arbitrages, priorités et choix des décideurs », dans le Plan québécois d'infrastructures, et que la documentation publique « ne présente pas la vision globale du gouvernement [...], les grands axes priorisés ou la base des choix publics effectués ». De son côté, TRANSIT dénonçait, dans son rapport « Bar ouvert ? Quand le développement routier engloutit des milliards de dollars », l'arbitraire dans l'attribution des fonds pour l'ensemble du réseau routier, par la multiplication d'ententes de gré à gré avec les municipalités, par des décisions ministérielles ou encore par la volonté de parachever sans retenue des routes et des autoroutes.

Un signal cohérent avec les engagements du gouvernement

L'atteinte des objectifs de développement durable de l'État, comme la réduction de 25% des émissions de GES, la hausse de l'achalandage des transports collectifs, la réduction de la dépendance au pétrole et le contrôle des coûts d'infrastructures ne peut se faire sans donner plus de place aux transports collectifs. TRANSIT demande au ministre des Transports de développer des critères d'évaluation rigoureux qui permettront au gouvernement d'atteindre ses engagements.

« Quand on voit les sommes colossales qui ont été dépensées au cours des dernières années pour des projets autoroutiers en zone urbaine sans qu'une analyse basée sur des critères précis n'ait été faite, alors que les transports collectifs sont demeurés pendant ce temps-là un parent pauvre, on se dit qu'il est plus que temps que le gouvernement du Québec remédie à cette pratique » souligne Coralie Deny, directrice générale du Conseil régional de l'environnement de Montréal. « Nous sommes convaincus que l'adoption de critères de mobilité durable induira en milieu urbain des choix tournés vers le déploiement des transports collectifs et non celui de l'agrandissement d'autoroutes ».

Des critères pour favoriser la mobilité durable

L'alliance croit qu'il faut mettre en compétition les projets de transport routiers et collectifs, en développant des critères d'évaluation transparents. Par exemple, des analyses coûts / bénéfiques, de disponibilité financière, de mobilité durable, basée sur une connaissance des besoins de mobilité des personnes et des marchandises, éclaireront les choix entre différentes solutions et modes de transports.

« Le gouvernement s'est montré ouvert à l'idée de hausser le ratio des investissements à 30% pour les transports collectifs. Pour y arriver, il serait logique, alors qu'il met de l'avant la transparence et la rigueur dans la gestion financière de l'État d'annoncer, en amont des chantiers de l'année à venir, les critères de choix des projets de transport des personnes », précise Christian Savard, directeur général de Vivre en Ville.

La tenue du colloque « Peut-on prioriser les projets de transport dans la région métropolitaine de Montréal... », le 13 décembre prochain, qui abordera spécifiquement la question des critères de choix de projets aidera certainement le gouvernement dans cette voie. TRANSIT rappelle qu'avec le dernier budget, le gouvernement s'est de plus engagé à annoncer, au printemps 2013, un Plan québécois des infrastructures sur 10 ans, avec pour la première fois une liste divulguée des projets.

TRANSIT offre d'ailleurs toute sa collaboration et son expertise au ministre dans la mise en place de ces réformes.

-30-

À propos de TRANSIT

Depuis sa création en août 2011, TRANSIT a fait état de plusieurs recommandations pour pallier la crise des transports et aider le gouvernement et les organisations de transports collectifs à atteindre leurs objectifs d'achalandage d'ici 2020, dont l'ajout d'une série de mesures de mitigation lors des grands travaux routiers, une suspension du développement des infrastructures routières dans les régions urbaines au profit de la réfection des routes et des transports collectifs, le prolongement et l'augmentation du financement de la politique québécoise sur le transport collectif via le Fonds vert et l'utilisation du Fonds Chantiers Canada pour financer les projets de transports collectifs au Québec.

Dans le contexte actuel de crise des infrastructures de transports, TRANSIT se veut un lieu de convergence des analyses et des solutions en matière de transports durables au Québec. Sa mission est de favoriser le développement et l'amélioration des services de transports collectifs au Québec, en s'assurant qu'ils reçoivent le financement nécessaire pour permettre au plus grand nombre possible de citoyens d'en bénéficier. Plus de cinquante organisations réparties sur tout le territoire du Québec sont membres de TRANSIT, qui compte également sur le soutien d'un comité d'experts en matière de transports et d'urbanisme. Pour devenir membre, pour consulter la liste des organismes membres et lire les publications : www.transitquebec.org.

Renseignements :

Philippe Cousineau Morin
514-799-1906
info@transitquebec.org